COURS

Lecture : avec autrui — la comédie et le théâtre de Molière

5e

Programme en vigueur : BO 2026 Hebdo 10 — MENE2602912A
Relue le 14 novembre 2026

Un valet qui ment à son maître, un père avare qui cache sa cassette, un fils qui veut épouser celle qu'il aime malgré l'interdiction de son père : le théâtre de **Molière** (1622-1673) montre les familles et les amitiés en crise, et nous fait rire de leurs travers. C'est l'entrée « Avec autrui : familles, amis, réseaux » du programme de 5e.

1 Le vocabulaire du théâtre

DÉFINITION

Un texte écrit pour être **joué**. Il se divise en **actes**, eux-mêmes divisés en **scènes** ; une nouvelle scène commence quand un personnage entre ou sort. Il se compose de **répliques** (les paroles des personnages) et de **didascalies** (les indications de mise en scène, souvent en italique).

DÉFINITION

Une **tirade** est une longue réplique adressée à un autre personnage. Un **monologue** est prononcé par un personnage seul en scène. Un **aparté** est une courte réplique que le personnage dit pour lui-même, que le public entend mais que les autres personnages sont censés ne pas entendre.

Le théâtre utilise la **double énonciation** : quand un personnage parle à un autre, l'auteur s'adresse aussi au public. C'est pourquoi le spectateur en sait souvent plus que les personnages, et rit de leurs erreurs.

2 Les ressorts du comique

PROPRIÉTÉ

La comédie fait rire par cinq grands types de comique : le comique de **mots** (jeux de mots, quiproquos, jargon), de **gestes** (coups de bâton, chutes, poursuites), de **situation** (un personnage caché, un malentendu), de **caractère** (un défaut exagéré : l'avarice, la vanité) et de **répétition** (une même réplique qui revient).

EXEMPLE

Dans *Les Fourberies de Scapin* (1671), un vieux père répète plusieurs fois, désespéré, la même question : « Que diable allait-il faire dans cette galère ? » Quel comique est en jeu ?

1. La réplique revient à plusieurs reprises dans la même scène : comique de **répétition**.
2. Elle montre aussi l'obsession du père, qui ne pense qu'à l'argent de la rançon : comique de **caractère**.

Deux ressorts se combinent : la répétition met en relief le défaut du personnage.

PIÈGE

Réduire la comédie à « c'est drôle ». — Molière fait rire pour faire réfléchir : en exagérant l'avarice d'Harpagon (*L'Avare*, 1668) ou la tyrannie des pères, il critique les défauts de son temps. Une analyse doit dire **de quoi** on rit et **pourquoi**.

Le réflexe : Toujours nommer le type de comique, puis dire ce qu'il dénonce.

3 Les personnages et les relations

PROPRIÉTÉ

La comédie de Molière met souvent en scène les mêmes figures : le **père autoritaire** qui veut marier ses enfants selon son intérêt, les **jeunes amoureux** contrariés, et le **valet** ou la **servante** rusés qui les aident, comme Scapin. Le conflit familial se dénoue presque toujours de façon heureuse.

ANALYSER UNE SCÈNE DE COMÉDIE

1. Situer la scène : qui parle, à qui, où en est l'intrigue ?
2. Repérer les rapports entre personnages : autorité, ruse, amour, conflit.
3. Identifier les types de comique et leurs indices dans le texte.
4. Dire ce que la scène critique ou révèle sur les relations humaines.

PIÈGE

Oublier les didascalies. — Au théâtre, les didascalies indiquent les gestes, les déplacements, les tons : elles sont souvent la source du comique de gestes. Les ignorer, c'est lire la moitié de la scène.

Le réflexe : Lire chaque didascalie et se demander ce qu'elle montre sur scène.

À VÉRIFIER

- Ai-je utilisé le vocabulaire du théâtre : acte, scène, réplique, didascalie, aparté ?
- Ai-je nommé précisément le type de comique ?
- Ai-je analysé les relations entre personnages ?
- Ai-je dit ce que la scène critique ?

À RETENIR

- Texte de théâtre : **actes**, **scènes**, **répliques**, **didascalies** ; tirade, monologue, aparté.
- **Double énonciation** : le personnage parle à un autre, l'auteur parle au public.
- Cinq comiques : **mots, gestes, situation, caractère, répétition**.
- Molière (1622-1673) fait rire pour critiquer : pères tyranniques, avarice, mariages d'intérêt.